

**DISPOSITIF ÉDUICATIONS EN SANTÉ
DE PROXISANTÉ**

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1^{ÈRE} PARTIE : ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE - INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE RÉSULTAT	4
1.1 Bénéficiaires du programme d'ETP pris en charge à Proxisanté	4
1.3 Répartition de la population	5
1.4 Ateliers	5
1.5 Inclusions à un parcours ETP prescrit par un médecin	6
1.6 Pathologies rencontrées dans un parcours ETP Polypathologique	6
1.7 Évaluation de l'expérimentation des inclusions dans un cabinet médical	7
1.8 Nouveaux modèles de proposition de l'ETP : ETP itinérante avec le APIBUS, cofinancée avec des partenaires privés.	8
2^{ÈME} PARTIE : CONVENTIONS 2017	9
2.2 Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) Rive droite	9
2.3 Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Blanquefort	9
2.4 SAMSAH SOS	10
2.5 Autres	10
3^{ÈME} PARTIE : LE API BUS	11
3.1 Déploiement géographique dans l'Entre Deux Mers	12
3.2 Bénéficiaires du API BUS	13
3.3 Moyens mobilisés et les partenaires associés	14
3.4 Visibilité du projet	15
3.5 Perspectives	15
4^{ÈME} PARTIE : ACTIONS DE FORMATION	16
4.1 Actions de formations : Proxisanté formation	16
5^{ÈME} PARTIE : LA VISIBILITÉ ET LA COMMUNICATION DE PROXISANTÉ	17
5.1 Actions de communications	17
5.2 La visibilité et communication	19
6^{ÈME} PARTIE : OBJECTIFS 2018 DE PROXISANTÉ	21
6.1 Concernant les partenaires institutionnels	21
6.2 Concernant les professionnels de santé du réseau et du territoire	21
6.2 Concernant les associations de patients	23
CONCLUSION	24

INTRODUCTION

Cette année marque un tournant pour Proxisanté qui fête ses 10 ans.

Les valeurs restent les mêmes depuis la création de la structure à savoir :

- la promotion de la santé, la prévention des risques, l'accompagnement, le suivi et le conseil des publics concernés notamment des jeunes, femmes enceintes, publics fragilisés, précaires ou vulnérables ;
- l'éducation thérapeutique du patient chronique et l'éducation pour la santé des personnes à haut risques de devenir malade ;
- la formation et l'information des professionnels, futurs professionnels, bénévoles et personnes investies dans les champs sanitaires et de l'action sociale ;
- la coordination avec les acteurs de prévention, des champs sanitaire et social, les associations et organismes afin de favoriser l'approche pluridisciplinaire des problématiques de santé ;
- le déploiement d'innovation en matière de santé ou d'E-santé, la santé numérique (création et ventes d'outils pédagogiques connectés).

Les fondements de Proxisanté s'inscrivent dans des valeurs humanistes : respect de la dignité des personnes, stimulation de leur capacité à l'autonomie, motivation au changement des comportements et liberté de choix pour leur projet de vie.

Les objectifs annoncés ont été tenus tant sur le plan structurel que financier.

L'équilibre financier a permis d'embaucher certains éducateurs et d'étoffer l'équipe de nos éducateurs libéraux dans la Gironde et dans la Vienne.

Les stratégies opérationnelles et de communications sont mises en œuvre et permettent la transférabilité de nos actions aussi bien sur site que sur le terrain.

Le développement d'une solution en matière d'E-santé se profile pour un déploiement en 2018.

1^{ÈRE} PARTIE : ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE - INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE RÉSULTAT

1.1 Bénéficiaires du programme d'ETP pris en charge à Proxisanté

La file active était plafonnée à 170 patients selon la convention signée avec l'ARS du 7 février 2017.

Conformément aux recommandations d'une augmentation possible de 10 % en concertation avec l'ARS en début d'année l'objectif atteint à ce jour) est 187 patients.

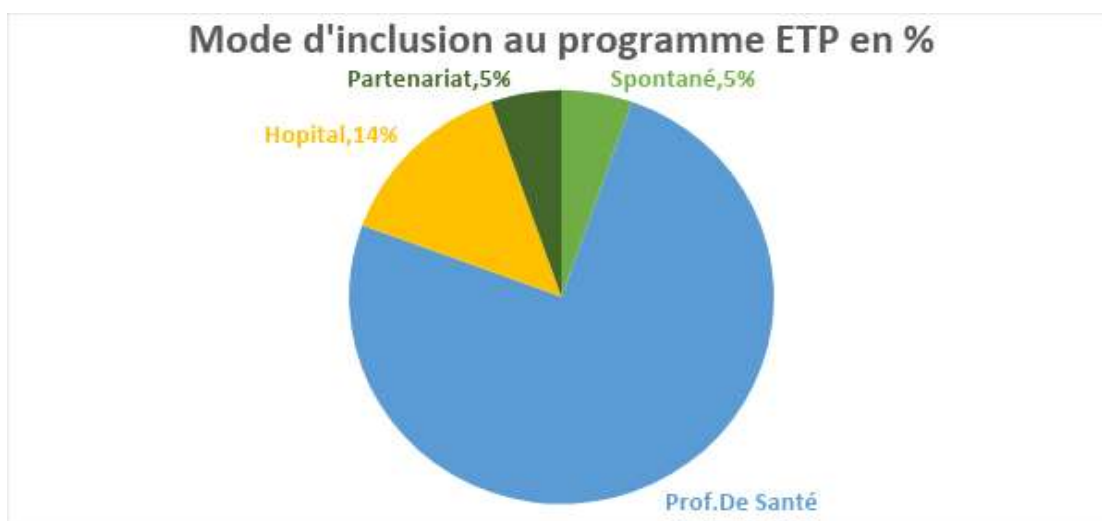
Le partenariat avec MSA pour lequel notre structure est effecteur du programme d'ETP pour personnes atteintes de maladies cardiovasculaires – dispositif collectif a permis à 15 personnes atteintes de maladie cardiovasculaire de suivre ce programme ETP.

Pour 2017 la file active est donc de 202 personnes atteintes de maladie chronique.

Il est à noter que pour des raisons conventionnelles avec l'ARS, en fin d'année nous avons été contraints de faire une liste d'attente d'une vingtaine de personnes car le financement prévu dans la convention annuelle pour la prise en charge des personnes dans un programme d'ETP a été atteint.

Concernant 2018, la tendance à une augmentation minimum de 20 % de personnes atteintes de maladie chronique va être posée. L'enjeu pour 2018 sera de faire valider par l'ARS l'augmentation qui se profile dès 2017 avec les financements qui vont de pair avec l'augmentation de la file active.

1.2 Mode d'inclusion à un programme d'ETP



3 personnes atteintes de maladie chronique sur 4 sont adressées par un professionnel de santé libéral cette année contre 1 sur 2 en 2016. Cela montre que le réseau avec professionnels de santé impliqués dans l'ETP fonctionne et que le programme d'ETP de Proxisanté est bien identifié par ceux-ci.

Ce travail de réseautage pour lequel nous travaillons depuis 10 ans semble porter ses fruits.

Les médecins spécialistes (diabétologues) ont favorisé l'augmentation de ce mode d'inclusion notamment concernant les personnes atteintes de diabète (DT1 ou DT2) pouvant bénéficier d'un dispositif de surveillance glycémique connecté via l'intermédiaire d'un cycle d'ateliers en éducation thérapeutique (arrêté, JORF n°0106 du 5 mai 2017 texte n° 74).

1 personne atteinte de maladie chronique sur 4 est adressée par l'hôpital (convention signée) avec le CSO du CHU Haut Lévêque et via la clinique du sommeil du CHU Pellegrin.

Les inclusions via le vecteur partenariat et présentation spontanée à Proxisanté restent identiques à 2016.

1.3 Répartition de la population

70 % des personnes ayant participé à un parcours sont des femmes, 30 % des personnes sont des hommes.

L'âge moyen des femmes est de 47 ans, celle des hommes est de 55 ans.

Cette année nous avons une augmentation de 4 % d'hommes par rapport à 2016.

La moyenne d'âge des femmes reste stable, par contre la population masculine est de + 5 ans par rapport à 2016.

45.5 % des personnes ayant rempli le score EPICES sont en situation précarité, cette proportion est en augmentation de 5.5 % par rapport à 2016.

La population présente est donc en totale adéquation avec notre objectif et avec les objectifs de santé du PRAPS.

1.4 Ateliers

Cette année 85 ateliers collectifs ont été réalisés avec une moyenne de 5.7 participants par atelier.

Par rapport à 2016 le nombre d'ateliers a été diminué de 32.5 % afin d'optimiser le nombre de participants par atelier.

L'objectif d'optimisation est atteint : + 42.5% de participants par atelier.

Au niveau des ateliers individuels, 105 ont été réalisés. Ce chiffre est notamment dû aux ateliers auto soin et auto surveillance des personnes atteintes de diabète et du nouveau mode d'auto surveillance glycémique connecté.

La durée moyenne d'un parcours d'ETP est de trois mois.

Le fait de respecter le rythme, le choix des ateliers par chaque personne atteinte de maladie chronique, d'être en adéquation avec leurs attentes, et de mettre en place des relances personnalisées ont permis pour cette année un taux d'abandon à zéro.

1.5 Inclusions à un parcours ETP prescrit par un médecin

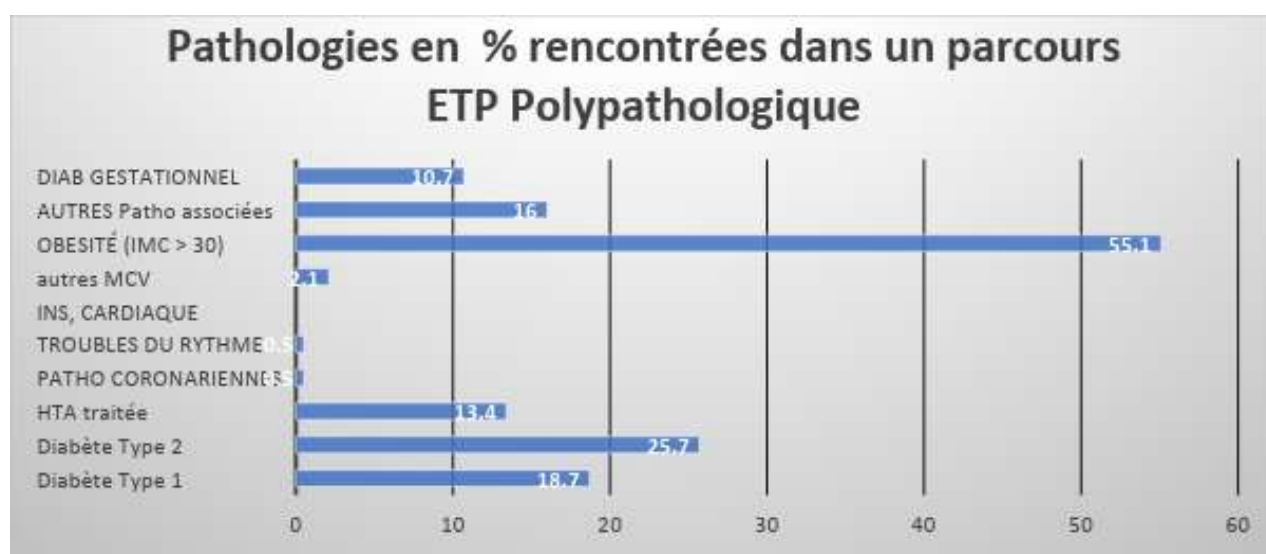
40 % des feuilles d'inclusions remplies par le médecin généraliste ou spécialiste ont été retournées et cela malgré le fait qu'elle soit remise systématiquement à tout patient avant le diagnostic éducatif.

Il est apparu qu'il existe une difficulté à récupérer les mails des médecins afin de leur transmettre la fiche d'inclusion médicale.

Également, lorsque la personne atteinte de maladie chronique contacte la structure, en majorité elle sort de chez son médecin, il est donc difficile pour elle de retourner voir son médecin pour faire remplir cette fiche.

Solution proposée : lorsque le courrier d'information et de bilan seront envoyés au médecin traitant et/ou inclueur, la fiche d'inclusion médicale sera jointe au courrier afin que le médecin puisse la remplir et la retourner.

1.6 Pathologies rencontrées dans un parcours ETP Polypathologique



Les 3 contextes prioritaires d'inclusions sont l'obésité, le Diabète et les MCV.
Les pathologies prises en charges sont conformes avec le programme d'ETP autorisé.

1.7 Évaluation de l'expérimentation des inclusions dans un cabinet médical

L'expérimentation au sein de la Maison de Santé Rurale de la Réole d'un nouveau mode d'inclusion réalisé en 2016 a été poursuivi cette année.

Dans la salle d'attente des patients, un point d'information ETP a permis de présenter un parcours éducatif du patient.

En discutant avec les patients, pour ceux qui étaient intéressés, une fiche d'inclusion médicale leur a été remise afin qu'ils en discutent avec leur médecin durant la consultation.

En 2017 cette action a été réalisée durant une demi-journée, 5 patients malades chroniques sont revenus avec la fiche d'inclusion médicale. Parmi eux, 3 ont commencé un programme d'éducation thérapeutique. Cette action sera reconduite en 2018 avec 4 demi-journées.

Du coup cette solution d'inclusion a été expérimentée au cabinet de cardiologie Cardio-Thiers (sept médecins dont six cardiologues) à Cenon. Un planning a été validé dans le cabinet pendant deux heures tous les quinze jours, durant 3 mois. Au total sept permanences ont été effectuées.

En moyenne, douze personnes ont été vues, qu'elles soient intéressées par l'éducation thérapeutique ou non.

Malgré cette intervention, aucune inclusion n'a été réalisée. Comme refus à l'inclusion, les personnes ont énoncé « ne peut pas pouvoir se libérer à cause du travail », « habite trop loin », « trop vieux pour faire des ateliers » et d'autres qui n'étaient pas intéressés par l'ETP. A noter également que certaines personnes ne rentraient pas dans les critères d'inclusions ETP (pas de maladie chronique).

En conclusion de cette expérimentation :

- Inclusion en cabinet de groupe (médecins généralistes) rural positive (3/5 patients). A noter que le choix du jour est primordial pour cette activité d'inclusion, à refaire en 2018.
- Inclusion en cabinet spécialisé de groupes urbain : pas d'inclusion malgré le nombre plus important de personnes vues. Le discours du médecin pendant la consultation reste primordial pour motiver leurs patients et les inclure au programme d'ETP.
- L'environnement « salle d'attente » est indispensable pour assurer une certaine confidentialité pour les échanges et faciliter l'inclusion.

En 2018, cette expérimentation est à reconduire avec certains axes d'amélioration.

1.8 Nouveaux modèles de proposition de l'ETP : ETP itinérante avec le APIBUS, cofinancée avec des partenaires privés.

L'expérimentation de 4 mois « APIDIAB » (en cours jusqu'en mars 2018) consiste à aller au plus près des personnes atteintes d'un diabète de type 2 avec comme outil, un véhicule santé aménagé (le APIBUS).

Les communes ciblées sont des communes du secteur rural qui souhaitent bénéficier de ce dispositif gratuit.

Le protocole de réalisation des ateliers d'ETP reste le même que dans les locaux de Proxisanté.

Les missions locales sont intéressées par « l'ETP mobile » via le APIBUS pour les jeunes ayant des maladies chroniques et vivant dans une situation de fragilité voire de grande précarité.

A moyen terme, il serait intéressant de globaliser la proposition ETP en donnant le choix au patient de venir dans le APIBUS ou directement dans la structure.

A noter un intérêt des Fondations privées pour le APIBUS ETP itinérant (projet relevant de l'innovation).

2^{ÈME} PARTIE : CONVENTIONS 2017

2.1 Centre Spécialisé de l'Obésité (CSO) Nord Aquitaine

La présente convention a pour objet de définir les principes d'une coopération entre Proxisanté et le CSO Nord Aquitaine du CHU de Bordeaux afin d'offrir aux personnes souffrant d'obésité (IMC entre 30 et 35 ou sup à 35 s'il n'y a pas de comorbidité) un accompagnement complémentaire à la prise en charge médicale et éducative initiée au sein du CSO, dans le cadre du parcours de soin coordonné du patient obèse.

Un parcours spécifique d'ateliers a été co-construit avec le CSO et revu en 2016 suite aux obligations de l'ARS (cinq à six ateliers par personne).

Aujourd'hui les 27 personnes envoyées par le CSO Nord Aquitaine ont eu la possibilité de participer au parcours spécifique animé par l'infirmière, le médecin, la diététicienne, la psychologue, la sophrologue et les enseignants Activité Physique Adaptée. On constate une baisse de la file active de 8 personnes par rapport à 2016 mais une file d'attente de 17 personnes est constituée. Pour ralentir les inclusions du CSO Nord Aquitaine, les 17 personnes seront incluses en 2018 (afin de respecter l'augmentation de la file active à +10%).

2.2 Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) Rive droite

Le SAVS a pour objectif de proposer un accompagnement socio-éducatif personnalisé aux adultes de plus de 20 ans en situation de handicap intellectuel ou psychique, notamment une aide pour favoriser l'accès aux soins.

Dans cet objectif, le SAVS a jugé pertinent d'introduire l'ETP fin 2016 à sa démarche afin de ramener les problématiques de maladie chronique au cœur de la prise en charge.

En 2017, 10 ateliers ont été programmés et réalisés avec une moyenne de 7 participants par atelier.

Une rencontre avec le SAVS sera réalisée début 2018 car l'expérience a eu un effet positif sur le public et le SAVS souhaite reconduire l'action en 2018.

2.3 Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Blanquefort

Le CCAS a émis le besoin d'avoir une ressource santé accès sur les éducations en santé dont l'ETP afin de proposer à son public un complément à la prise en charge médico-sociale, ceci afin d'accompagner les adultes présentant une situation complexe de santé. Elle permet de développer un processus innovant d'accès de droit commun et de droit collectif en matière de santé dans le champ de la prévention des maladies chroniques (diabète, obésité ou maladies cardiovasculaires). Cette collaboration a lieu au plus près du lieu de vie des bénéficiaires.

En 2017, du fait d'un problème interne au CCAS de Blanquefort, les actions prévues n'ont pu être réalisées. Une réunion a eu lieu entre les deux structures fin 2017 pour reprendre une nouvelle dynamique en 2018.

2.4 SAMSAH SOS

Le service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) est un nouveau partenaire dans le champ de la santé et du handicap qui est basé à Bordeaux Lac.

Le SAMSAH a pour objectif notamment de proposer un accompagnement médico-social global, dans le cadre du projet individuel ainsi que de favoriser le maintien et/ou le retour à l'autonomie pour chaque usager. Un objectif d'inclure 10 bénéficiaires dans la file active a été fixé.

Suite au premier diagnostic éducatif (DE) réalisé au courant du deuxième semestre 2017 en collaboration avec les professionnels de santé, nous avons rencontrés 4 bénéficiaires. D'autres DE sont prévus début 2018 afin de constituer un groupe efficient et retester la trame utilisée avec le SAVS rive droite (10 ateliers de 1 heure).

L'objectif est de constituer un groupe de 10 bénéficiaires.

2.5 Autres

Makadam Fitness est une salle de sport tournée vers le sport-santé.

Une convention a été signée pour promouvoir les bienfaits de la pratique d'activité physique adaptée à la santé dans la salle de sport.

Un atelier tous les 15 jours a été programmé, co-animé entre un éducateur ETP de Proxisanté et un éducateur ETP de la salle.

L'éloignement de ce dispositif est un frein à la participation, un seul atelier a été concluant, le reste des planifications a été annulé par manque de participation.

Conclusion : cette convention ne sera pas reconduite pour 2018.

3^{ÈME} PARTIE : LE API BUS

Animation Prévention Itinérante



Cette année a été sous le signe de la mise en œuvre du projet APIBUS dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie des seniors, action financée par la Conférence des Financeurs de la Gironde, de la Vienne et par la Fondation de France.

Impliquer et rendre pro-actif le public cible dans une activité santé qui prend peu de temps, qui est gratuite et qui, parce qu'elle est sur mesure, répond et s'adapte à ses besoins. Le APIBUS assure la continuité et le lien social car il s'appuie sur les infrastructures existantes, la motivation des acteurs locaux et qui y associe les nouvelles technologies numériques.

Nous avons obtenu 2 financements pour le déploiement des actions du APIBUS :

. Concernant le département de la Vienne et plus précisément les communes du Pays de Loudunais et le la Haute Vienne, l'organisation des actions a commencé en fin d'année (recrutement des équipes, modalités organisationnelles et logistique, démarchage des communes) avec un déploiement sur le terrain début 2018.

. Concernant le département de la Gironde, les actions ayant commencé fin 2016, elles ont été déployées et dans les Communes de l'Entre 2 Mers jusqu'à décembre 2017. Concernant le déploiement dans le Sud Gironde, il se fera début 2018.

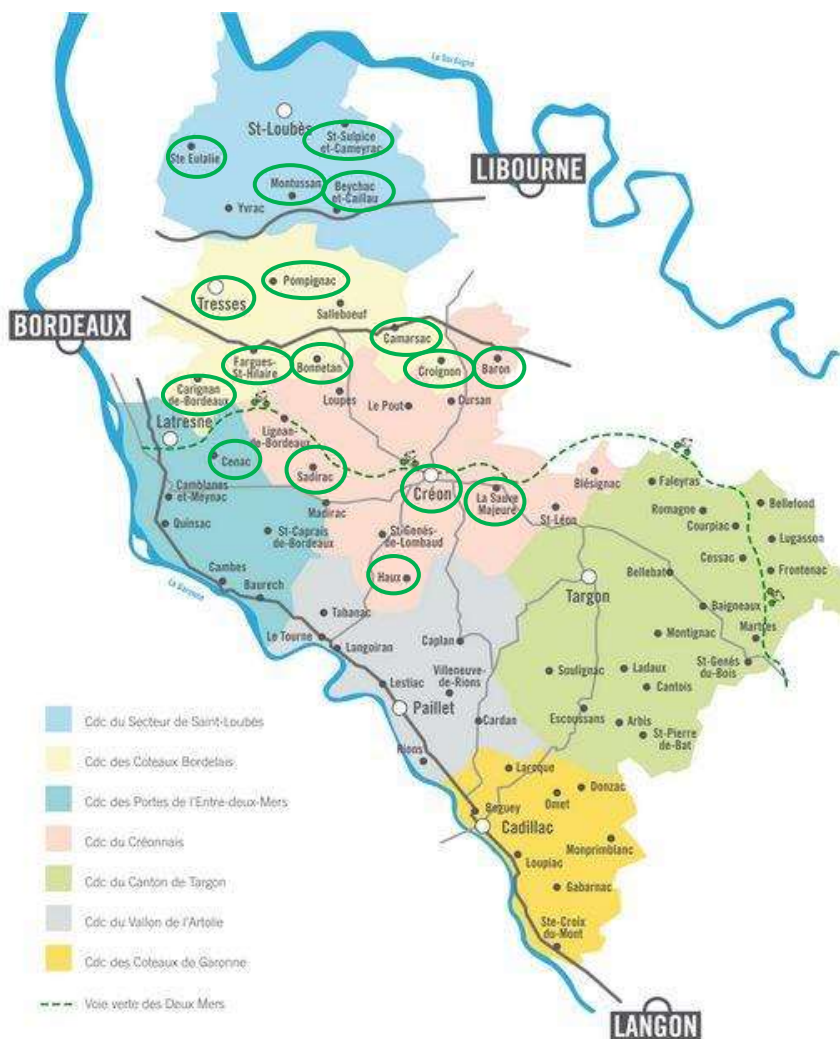
La mise en œuvre est la suivante :

- 1 journée porte ouverte afin de présenter le projet à la population présente et recueil des inscriptions, puis
- 1 journée sur site pendant 5 semaines consécutives (le même jour de la semaine) pour l'animation des ateliers prévention santé. 2 ateliers sont animés le matin, et reproduits l'après-midi.

3.1 Déploiement géographique dans l'Entre Deux Mers

- Caractéristiques des communes :

L'ensemble des communes de plus de mille habitants du territoire concerné par notre intervention a été contacté. Une présentation par mail du projet leur a été proposée dans un premier temps. Les communes n'ayant formulé aucun intérêt lors de ce premier contact ont toutes été relancées par mail et/ou par téléphone. Dans le même temps, un contact a été établi avec les représentants des communautés de communes susceptibles de pouvoir relayer le projet auprès des communes dont ils ont la responsabilité. Les représentants (maires, élus, employés, bénévoles) des communes intéressées ont été rencontrés sur leur territoire afin de formaliser un partenariat à travers la signature systématique d'une convention et le retour d'un bulletin d'adhésion en tant que personne morale à l'association. Les modalités de mise en place du projet ont également été envisagées lors de ces rencontres.



17 communes de l'Entre-Deux-Mers ont accueilli cette action APIADIBUS en 2017. Elles sont les suivantes : Tresses, Camarsac, Pompignac, Croignon, Bonnetan, Fargues Saint-Hilaire, Carignan, Saint-Eulalie, Haux, Beychac et Caillau, Saint Sulpice et Cameyrac, Cénac, Montussan, Créon, La Sauve, Sadirac et Baron.

Il est à noter qu'une commune avait donné son accord, et s'est désistée au dernier moment. Nous ne l'avons donc pas comptée dans les 17 communes et n'avons par faute de temps pu reprogrammer une nouvelle commune.

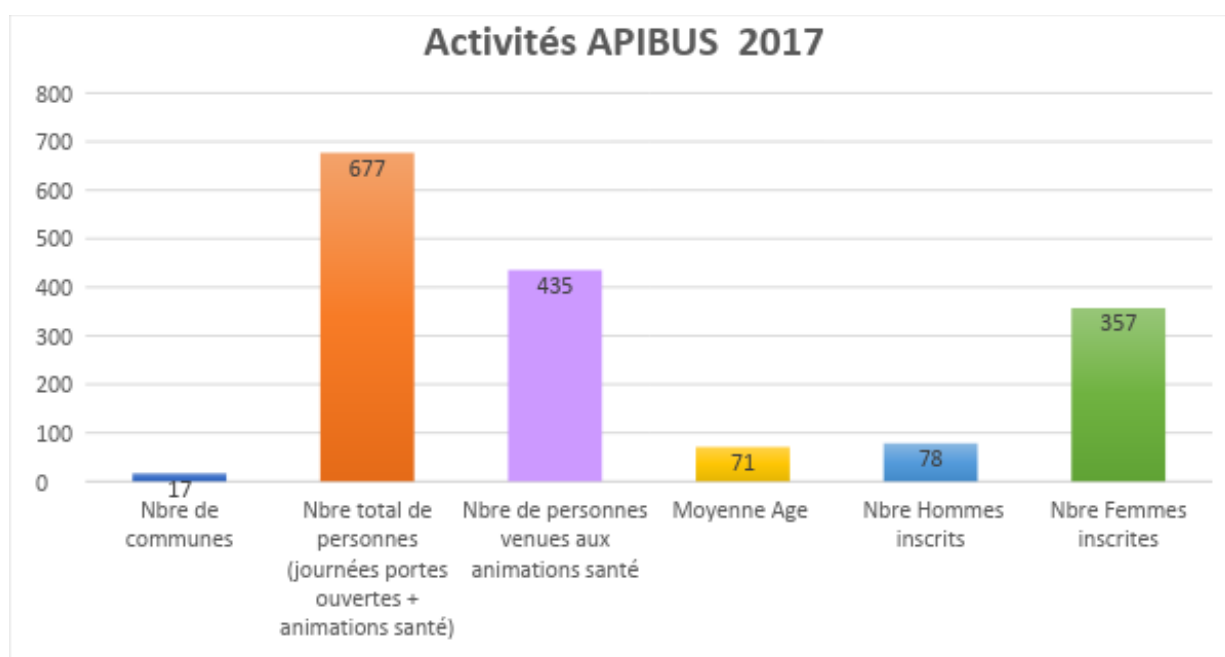
L'objectif d'implication des communes a été atteint à hauteur de 85%.

3.2 Bénéficiaires du API BUS

- Nombre de participants, caractéristique du public :

Après avoir recueilli les inscriptions lors de la journée porte ouverte, les animations santé se déroulent sur 1 journée par semaine pendant 5 semaines sur des jours calendaires réguliers.

Deux ateliers différents sont proposés le matin et sont reproduits l'après-midi.



- **Nombre de personnes bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie :**

Il est possible que certains participants bénéficient d'une aide à domicile, mais pas d'APA déclarée lors des ateliers par les participants.

Il est à noter que recueillir cette information nécessite beaucoup de prudence. En effet lorsque les personnes nous ont énoncé avoir "une aide à domicile", aucune n'a été en capacité de nommer la catégorie GIR. Et si elle est nommée, on peut se poser la question sur la véracité de la catégorie énoncée. Pour être certain de recueillir cette information, il faudrait voir un courrier ou le dossier APA, mais là nous rentrons dans le domaine de la vie privée, terrain sur lequel nous n'irons pas.

La seule information fiable que nous pouvons avoir est celle d'avoir une prise en charge APA ou pas. Sur 64 réponses obtenues, 5 personnes ont déclaré bénéficier d'une APA soit 7.8 %.

- **Évaluation de la précarité du public rencontré :**

Nous avons proposé aux bénéficiaires de remplir le Score EPICES (Evaluation de la Précarité et des Inégalités de santé référencé et utilisé par la CPAM) de manière anonyme.

Sur 96 questionnaires, 21 % des personnes sont en situation de précarité.

Cet indicateur permet de voir que nos actions ciblent non seulement les séniors, mais révèle un taux de précarité significatif qui entre en ligne de compte dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie.

Observation : sur certaines communes, les activités du bus ont attiré plus de jeunes actifs que de séniors dans les petites communes (argument d'attraction d'activités nouvelles, concept d'un bus itinérant visible).

Également certaines personnes qui n'ont pu être présentes les jours d'ateliers, sont allés les faire dès que le APIBUS était dans la commune voisine.

3.3 Moyens mobilisés et les partenaires associés

Les 17 communes et communautés de communes des 17 villes énoncées plus haut ont été des partenaires actifs quant à la réalisation de nos actions. Chacune d'entre elles a signé une convention de partenariat, nous a autorisés à stationner dans leur commune et nous a prêté des salles et a utilisé tous leurs vecteurs de communication afin d'informer la population sur la venue du APIADIBUS (actualités sur leur site internet, articles dans les gazettes des communes, flyers distribués lors d'évènements auprès des associations de séniors, messages sur panneaux lumineux, articles dans Sud-Ouest, lettre personnalisée via les CCAS, affiches mises dans les lieux publics (bibliothèques, médiathèques)).

Les commerces de chaque ville ont également joué un rôle, dans la mesure où des affiches étaient mises dans leur vitrines (pharmacies, boulangeries, cabinet médical, bureau de tabac, boucheries, la Poste...)

Tous les vecteurs de communication de Proxisanté www.proxisante.org ; www.apiadibus.fr, Facebook Proxisanté et APIBUS ont également permis de diffuser les actions, et lieux de la tournée du APIADIBUS

La Fondation de France a également contribué à l'obtention d'un financement complémentaire pour la réalisation des actions.

3.4 Visibilité du projet

L'accent a été mis afin que ce projet puisse être connu par le plus grand nombre. Pour ce faire, nous avons sollicité les journalistes du journal Sud-Ouest afin de leur présenter les actions du APIBUS lorsque nous étions dans les villes. Ils se sont donc rendus sur place afin de suivre au mieux les actions en direct. Aussi bien l'équipe des animateurs santé que les participants ont été interviewés.

Le APIBUS a également été sollicité pour participer à des événements tels que la Silver Economie à La Réole au mois de septembre, la Fan Zone place de la Victoire à Bordeaux lors du lancement du Mois Sans Tabac au mois de novembre.

Un reportage télévisé a également été diffusé sur la chaîne France 3 Aquitaine lors de l'édition du 12/13 h et du 19/20h au mois de novembre.

Tous les articles parus tout au long de l'année ainsi que le reportage télévisé ont été relayés sur le site Facebook de Proxisanté et sur le site internet Proxisanté.

Résultat, des pics de visites ont été enregistrés, les supports partagés sur la toile du net et de nouveaux contacts professionnels ont vu le jour.

3.5 Perspectives

Les perspectives sont de déployer les actions avec les 2 véhicules, sur les territoires du Sud Gironde, du Pays du Loudunais et de la Haute Vienne.

Nous mettons tout en oeuvre pour stabiliser nos équipes terrain actuellement composée à 80 % de bénévoles.

Continuer à développer nos vecteurs de communication aussi bien pour les institutions que pour les populations.

4^{ÈME} PARTIE : ACTIONS DE FORMATION

4.1 Actions de formations : Proxisanté formation

- La proposition de formation est axée sur :

- la sensibilisation au concept ETP, en touchant les professionnels de la santé, médico-sociaux et patients ressources œuvrant auprès des personnes chroniques
- la formation d'éducateur thérapeutique niveau 1
- l'entretien motivationnel
- la formation des acteurs agissant auprès des publics en situation de précarité qui délivrent des messages de prévention santé.

28 stagiaires ont été formés et 882 heures de face à face pédagogique ont été réalisées.
10 catégories professionnelles différentes ont été identifiées dans les secteurs :

- . paramédical (IDE, kinésithérapeutes, diététiciens, cadres de santé)
- . médico-social (sophrologue, psychologue, enseignant APA, auxiliaire de vie)
- . administratif
- . étudiant en santé
- . personnel hospitalier (cadre de santé, aide-soignants)
- . étudiants en psychologie

Les modes de financements utilisés par les stagiaires :

- . OGDPC
- . Fifpl
- . Organismes de formation des salariés
- . Auto financement.

Conformité de l'évolution par rapport au prévisionnel :

Les formations réalisées ont été faites dans le cadre de nos champs d'action.
Proxisanté est référencé par l'OGDPC et l'ARS Nouvelle Aquitaine pour dispenser des formations aux professionnels de santé. Un référencement auprès de Datadock est en cours de validation.

5ÈME PARTIE : LA VISIBILITÉ ET LA COMMUNICATION DE PROXISANTÉ

5.1 Actions de communications

- ✚ Salon Silver Economie de La Réole (septembre 2017)



Les objectifs de cette manifestation sont de sensibiliser la population et les acteurs professionnels, économiques et politiques à la démarche du territoire :

- Mieux comprendre les enjeux du maintien à domicile dans la Silver Economie
- Découvrir de nouvelles offres et de nouveaux services pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, quel que soit leur niveau d'autonomie,
- Découvrir un secteur économique plein d'avenir et y envisager une (nouvelle) carrière

- ✚ Semaine bleue en partenariat avec le CIAS de Créon à Villenave de Rions (oct 2017)

Dans le cadre de la semaine bleue organisée par le CIAS de Créon, une partie de l'équipe est allé à Villenave de Rions afin de proposer des ateliers d'activité physique adaptée et pour motiver les seniors à venir aux animations santé du APIBUS qui sera sur Créon en suivant.

✚ Forum santé & Bien Etre (octobre 2017)



Présentation du APIBUS qui sera un outil pédagogique pour la Maison de la Santé Publique du CHU de Poitiers en 2018.

✚ Participation à la semaine mondiale du diabète (nov 2017)

Pour la sixième année consécutive, Proxisanté a participé à diverses actions lors de la semaine du diabète en Gironde, par des actions de sensibilisation, d'informations, deux demi-journées pour la santé sur la commune Bègles et Blaye.

L'équipe de Proxisanté a été mobilisée, et les ateliers de découverte très productifs avec une participation toujours aussi dynamique des participants.
Action reconduite pour 2018.

✚ Mois Sans Tabac (nov 2017)



Nouveauté cette année, l'équipe d'éducateurs en santé a proposé des animations santé lors de la campagne nationale du mois sans tabac. Le APIBUS a donc sillonné les routes de campagne afin d'aller proposer des actions dans les communes rurales de la Gironde et de la Vienne aussi bien pour les populations jeunes et adultes. Des actions ciblées ont été proposée dans des collèges, lycées et dans des communes rurales.

5.2 La visibilité et communication

- Nous avons continué à participer aux réunions d'échanges concernant la nouvelle plateforme ETNA
- Mme Debande a animé des cours à la Faculté de Bordeaux pour le Master Science de l'Education
- Nous continuons à mettre à jour nos sites internet www.proxisante.org, et celui du API ADI BUS (www.apiadibus.fr) ainsi que nos plaquettes de communication.

- Nous diffusons régulièrement des informations sur notre compte Facebook (Proxisanté). Nous constatons une croissance dans le nombre d'abonnés et avons de nombreux commentaires et partages de nos publications.
- Nous contactons des journaux locaux (Sud-ouest, La Nouvelle République) afin de faire paraître des articles dans la presse locale concernant le APIBUS.
- France 3 Aquitaine a diffusé le 03 novembre un reportage lors du journal régional à 12h et à 19h.
- Nous avons déposé la marque APIBUS auprès de l'INPI

6^{ÈME} PARTIE : OBJECTIFS 2018 DE PROXISANTÉ

6.1 Concernant les partenaires institutionnels

Suite à l'obtention en juin 2015 du renouvellement du programme jusqu'en 2019 par les ARS, nous avons à cœur de poursuivre nos critères qualités concernant la gestion des dossiers patients.

Nous avons réalisé les objectifs fixés par l'ARS et sommes régulièrement en contact avec notre interlocuteur.

Le programme ETP de Proxisanté étant mis en œuvre depuis 10 ans en ville et en dehors d'un établissement de santé, il est maintenant connu par les professionnels de santé du secteur.

La tendance à une augmentation d'au moins 20 % de la file active est confirmée. La seule inconnue pour 2018 est au niveau des ARS quant à la possibilité de nous financer cette augmentation d'activité.

En ce qui concerne les autres tutelles, nous sommes toujours conventionnés avec le SSI (anciennement RSI) pour la prise en charge des parcours ETP des patients diabétiques bénéficiant du SSI.

Nous sommes également effecteurs du programme d'ETP cardio-vasculaire de la MSA de la Gironde que nous déployons, sur la Gironde et dans nos antennes.

Le projet innovant du APIBUS, tant dans la mobilité que dans les outils connectés proposés dans le véhicule nous permet de le proposer à des Fondations et des Mutuelles. Nous soumettrons donc pour 2018 des demandes de subvention auprès des Fondations et Mutuelles que nous avons déjà identifiées et contactées.

6.2 Concernant les professionnels de santé du réseau et du territoire

- Actions de formation/consultant

- Proposer l'expertise du coordinateur ou des éducateurs thérapeutiques à ceux qui nous demandent de les accompagner sur la méthodologie liée à la mise en œuvre d'un programme d'ETP.

- Développer la formation sur le thème de la gestion du stress au travail et la proposer dans les entreprises à leurs salariés dans le cadre de la santé et de l'amélioration de la qualité de vie au travail (notamment dans le domaine médico-social).

- Actions de communications

- . Communiquer sur son programme auprès des publics précaires ou en situations de fragilité sur les antennes CAF de Floirac, mairies, les SAVS et Samsah.
- . Communiquer sur les actions du API ADI BUS ainsi que sur les possibilités d'adapter les ateliers prévention santé en fonction de la demande auprès des CCAS ou CIAS, SAVS de la Gironde.
- . Organiser des ateliers santé (éducation à la santé) en lien avec les épiceries sociales et solidaires ou les CCAS des villes de Gironde.
- . Faire évoluer nos outils pédagogiques vers une solution numérique.
- . Rechercher une société en communication afin de travailler sur l'identité et la marque Proxisanté.

- Extension du territoire

- . Nous avons maintenu les actions dans le Sud Gironde, et renforcé notre collaboration avec le DAC Sud Gironde.
- . L'accent est mis sur le déploiement des actions du APIBUS et des actions prévention santé dans la Gironde sur des territoires "isolés" en terme d'offre de soins.
- . Proxisanté aura son antenne Proxisanté Vienne dans la Maison de la Santé Publique à Poitiers. L'ouverture est prévue fin 2018.
- . Le déploiement du APIBUS sur le territoire de la Corrèze et le Lot et Garonne est en cours d'étude. Nous avons rencontré les institutions et acteurs santé de ces territoires afin d'identifier les besoins. Ce travail se poursuit en 2018.

- Concernant l'équipe ETP Proxisanté

- . Renforcement de la formation initiale des éducateurs sur l'approche motivationnelle, la mise à jour des connaissances médicales et sur la formation de formateur.
- . Continuer de recruter de nouveaux éducateurs thérapeutiques formés à l'ETP sur le territoire.

- **Concernant la démarche qualité**

- Amélioration de l'outil statistique sur l'activité ETP.
- Mise à jour des procédures internes et qualité.
- Utilisation du logiciel CEPPIA comme outil de gestion de la file active.
- Intervention d'un commissaire aux comptes pour valider les comptes 2017.
- Obtention du label Datadock concernant notre activité formation en ETP.
- Valider et déployer une solution numérique (Préven&moi) à destination des personnes participant aux animations santé du APIBUS

6.2 Concernant les associations de patients

Le APIBUS est un outil pédagogique conçu pour être au service des populations dans le cadre des actions financées par les Conférences de Financeurs, mais pas que....

Nous envisageons de le mettre à disposition d'associations de patients qui en feront la demande (France Parkinson, la Marguerite nous ont déjà contacté) afin de permettre un déploiement de leurs actions santé dans les territoires ruraux.

CONCLUSION

Cette année où nous avons passé le cap des 10 ans nous permis de revoir nos stratégies de déploiement et de communication.

Les demandes des patients quant à la participation du programme ETP est croissante.

L'expérimentation de l'ETP itinérante en ruralité via le APIBUS reste d'actualité et doit faire partie des missions de Proxisanté pour 2018.

Nous avons mis en place le déploiement des actions via le APIBUS pour lequel nous avons obtenu deux financements lors de la Conférence des Financeurs de la Gironde et de la Vienne.

Ce nouvel outil pour permettre aux patients de mieux vivre sa santé, permet de faire connaître notre dispositif sur tout le territoire et d'ouvrir de nouvelles perspectives dans le domaine d'innovations en santé. Une solution numérique Preven&moi est en cours de finalisation, les tests utilisateurs commencerons en 2018.

Le APIBUS est un outil itinérant et connecté qui a suscité un engouement de la part d'autres associations. En effet la mise à disposition est envisagée afin que les structures qui ne peuvent financer cet outil puissent déployer leurs actions santé auprès d'un public rural.

Le partenariat avec les associations de patients est essentiel et reste dans l'objectif de Proxisanté qui est la santé de proximité pour tous.